



## Yacht-Club Royal Saint-Laurent Directive de distanciation physique et d'assainissement Politique d'accueil des visiteurs

### Politique d'accueil des visiteurs au Club - Été 2020

Cette directive concerne les membres qui désirent amener des invités au Club et est élaborée conformément aux exigences publiées par le Gouvernement du Québec et Voile Québec afin de réduire les risques associés à la COVID-19. **Il est de la responsabilité de chaque membre qui amène des invités au Club de les informer de ces règles et de s'assurer qu'ils les respectent.**

Piscine et courts de tennis	Seuls les membres de sa famille immédiate (mère, père, enfants et petits-enfants) peuvent accompagner un membre et profiter de la piscine ou des courts de tennis. Notez que des réservations sont obligatoires et que le nom de chaque invité doit y apparaître.
Pavillon/Restaurant	Seuls les membres de la famille immédiate (mère, père, enfants et petits-enfants) peuvent être invités au pavillon principal et au restaurant. Conformément aux exigences gouvernementales tout le monde doit porter un couvre visage dans tous les espaces intérieurs du Club. Notez que pour l'instant, le pavillon n'est accessible que pour l'utilisation des toilettes et tous les repas doivent être consommés sur la terrasse ou le patio. Le Club ne peut recevoir de groupes, vu les exigences de distanciation entre les tables.
Embarcations des membres	Un membre peut recevoir des invités sur son embarcation. Il doit les accompagner depuis l'entrée du Club jusqu'au bateau et vice-versa. Le nombre d'invités est dicté par les règles de distanciation qui doivent être respectées à bord.
Quai de service	Le quai de service est ouvert pour achat de carburant et vidange sanitaire. Les visiteurs non-membres qui accèdent au Club par bateau pourront utiliser les services de ravitaillement et de vidange mais ne pourront pas accéder aux autres installations du Club, ni y passer du temps, ni s'amarrer au quai de service pour la nuit, sauf sans une situation d'urgence et avec la permission spéciale du gérant du Club.

**On rappelle aux membres que toutes les directives COVID-19 sont affichées sur le site web du Club et nous les invitons à vérifier régulièrement les mises à jour ainsi que les diverses activités du Club.**